Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 53 (2006)

Heft: 1

Artikel: Triple certfication pour l'Office fédéral de la protection de la population

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-370301

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

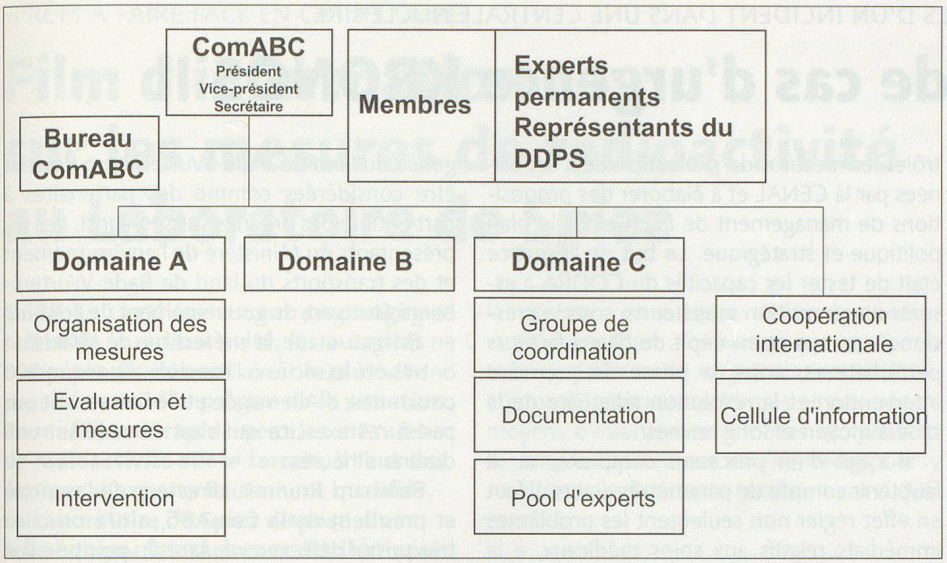

Organigramme de la Commission fédérale pour la protection ABC.

question de la sécurité des centrales nucléaires. Ces exercices offrent également l'occasion de garantir que les exploitants font le maximum pour assurer la sécurité de leurs centrales nucléaires.

Projet de protection ABC au niveau national

Le 11 décembre 2003, la ComABC a été chargée par la direction du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) d'élaborer une conception nationale de protection ABC. Etant donné que plusieurs départements sont impliqués dans la protection ABC, le chef du DDPS a présenté une note de discussion aux membres du Conseil fédéral. L'ensemble du Conseil fédéral a approuvé le projet par décision du 6 février 2004.

Un rapport d'avant-projet, qui consistait en une analyse de la situation en matière de protection ABC au niveau national, a été terminé en juin 2004. Il a été ensuite soumis à la direction du DDPS. Début août 2004, le projet «Protection ABC au niveau fédéral» a pu démarrer.

Lors de la première phase, durant laquelle il s'agissait de déterminer l'état actuel en matière de protection ABC au niveau national, les conclusions de l'avant-projet ont été reprises et approfondies. Puis les objectifs suivants ont été fixés en vue de l'élaboration du projet définitif:

- mise au point et examen des conceptions et des stratégies,
- définition des responsabilités dans le domaine ABC,
- optimisation de la coordination de l'intervention,
- coordination de l'instruction et
- vérification et adaptation de la logistique et du matériel.

Les membres de l'organisation du projet se sont ensuite répartis en six groupes afin de traiter des thèmes spécifiques. Il s'est agi de définir et de formuler:

- un catalogue de scénarios,
- les objectifs de la protection,
- les tâches et activités des acteurs de la protection ABC,
- les aspects internationaux de la protection ABC,
- la gestion des événements dans l'industrie et
- la logistique, le matériel et l'infrastructure.

Sur la base des résultats de l'état des lieux, il a été possible de fixer les objectifs, les activités et les principes de la future protection ABC et d'analyser les scénarios de manière détaillée. On a réfléchi à la manière dont les événements devraient être gérés maintenant et à l'avenir. La conjugaison de ces deux éléments, à savoir la protection ABC à venir et l'analyse des scénarios, a permis de formuler à quoi devrait ressembler la protection ABC dans l'idéal.

Conception de la protection ABC au niveau national

L'élaboration de la conception intitulée «Protection ABC au niveau fédéral», sur la base de cet «état idéal», a été terminée en novembre 2005. Le rapport final, accompagné des propositions et recommandations, a pu être transmis courant janvier 2006 à la direction du DDPS.

Le projet contribuera à ce que l'on fasse un meilleur usage des synergies et des faibles ressources dont dispose le domaine ABC. Parallèlement, il s'agira aussi d'améliorer la coordination des travaux en situation normale et la disponibilité opérationnelle en situation de crise.

Pour toute information supplémentaire, consulter l'adresse Internet: www.komabc.ch □

L'OFPP A REÇU TROIS CERTIFICATS

Triple certification pour l'Office fédéral de la protection de la population

OFPP. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a obtenu la certification des trois normes ISO 9001 (gestion de la qualité), ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité au travail). Après une intense préparation et un audit à plusieurs niveaux, la remise du certificat a eu lieu à l'hôtel de ville de Berne à l'occasion du rapport annuel de l'OFPP.

Comme toute entreprise, l'OFPP tient à satisfaire ses clients. Pour ce faire, les divisions qui le composent, à savoir le Laboratoire de Spiez, la Centrale nationale d'alarme, l'Instruction, l'Infrastructure et le Support ont besoin de s'appuyer sur des processus de travail et de conduite optimaux. Dans cette optique, le Conseil de direction a ordonné, en 2003 déjà, la mise en place d'un système de gestion intégré. Le projet traite de la qualité, de l'environnement et de la sécurité à tous les niveaux (processus de conduite, de support et processus centraux).

Le personnel de l'office a été étroitement associé à la mise au point du système. Ses efforts ne s'arrêtent pas avec la réussite de l'examen et la certification par les experts de la SQS, l'Association suisse pour systèmes de qualité et de management. Le travail accompli permet bien plutôt de mettre en place les bases nécessaires pour un processus d'amélioration permanente.

Alfred Urfer, membre de la direction de la SQS, a remis les trois certificats pour les domaines de la gestion de la qualité, de l'environnement et de la sécurité au travail au directeur de l'OFPP Willi Scholl, dans le cadre d'une cérémonie organisée à l'hôtel de ville de Berne.

Renseignements: Peter Hunziker, direction du projet «Système de gestion intégré», OFPP, téléphone 033 228 18 30. □